

# [Communiqué de presse iliad ] Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2020

Paris, le 30 juin 2020

COMMUNIQUE INFORMATION REGLEMENTEE

## **Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2020**

Compte tenu de l'évolution des mesures de restrictions des rassemblements et des déplacements prises par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration d'Iliad a décidé, pour permettre le plein exercice de la démocratie actionnariale tout en assurant la sécurité des collaborateurs et des actionnaires de la Société, de tenir l'assemblée générale mixte annuelle de la société Iliad en application du droit commun, c'est-à-dire en présence des actionnaires et des personnes ayant le droit d'y assister, dans les conditions de nature à permettre le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale prescrites par la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Iliad se tiendra le mardi 21 juillet 2020 à 9 heures au siège social.

La description des principales modalités de participation, de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires figure dans la brochure de convocation mise en ligne sur le site de la Société.

Le texte des projets de résolutions arrêtés par le conseil d'administration figurant dans l'avis préalable de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 juin 2020, bulletin n°71, numéro 2002510, est inchangé. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 3 juillet 2020.

Les documents et informations destinés à être présentés à l'assemblée générale et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société, <http://www.iliad.fr> rubrique Assemblée Générale>2020.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

**A propos du Groupe iliad**

Le Groupe Iliad est devenu en 20 ans un acteur majeur des télécommunications en France et en Italie, avec 11 000 collaborateurs et 5,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Maison-mère de Free, inventeur du triple-play et de la Freebox, le Groupe est aujourd'hui un opérateur intégré Fixe et Mobile Très Haut Débit qui se distingue par ses offres simples et innovantes. Le Groupe Iliad comptait, à fin mars 2020, près de 20 millions d'abonnés en France (6,5 millions d'abonnés Fixe et 13,3 millions d'abonnés Mobile). En Italie, où il s'est lancé le 29 mai 2018 sous la marque Iliad, le Groupe est devenu le 4<sup>ème</sup> opérateur mobile du pays et comptait fin mars 2020 plus de 5,8 millions d'abonnés. Iliad est coté sur Euronext Paris (symbole ILD).

**Pour en savoir plus :** [www.iliad.fr](http://www.iliad.fr)

**Pour nous suivre :** Twitter @Groupelliad et LinkedIn Free – Groupe Iliad

Place de cotation : <b>Euronext Paris</b>	Lieu d'échange : <b>Eurolist A d'Euronext Paris (SRD)</b>
Code valeur : <b>ILD</b>	Code ISIN : <b>FR0004035913</b>
Classification FTSE : <b>974 Internet</b>	Membre du <b>Euro Stoxx, SBF 120, CAC Mid 100</b>

## Pièce jointe

- [CP\\_300620](#)